



365, route de la mairie - 01240 CERTINES - 04.74.51.60.30 - mairie@certines .fr

**Compte-rendu valant PV de la réunion du Conseil Municipal**

**du Jeudi 27 mars 2025**

*Convocation du 14 mars 2025*

Présidence : M. Denis TAVEL

Présents : Denis TAVEL (Maire), Stéphane BATISSE, Françoise BUISSET, Jean-Marc MICHON, Denise RANDU, Franck GAUDET (Adjoints), Dominique BERNARD, Mélynda CORDON, Jean-Christophe DONARD, Emmanuelle FOURÉ-DELORME, Françoise GAGNEPAIN, Magali PONSOT, Yohann REVEL, Marie-Christine TEPPE.

Absents ou excusés : Éric MERCADO (procuration donnée à Jean-Marc MICHON), Stéphanie DUCROZET (procuration donnée à Magali PONSOT), Julien VERCHERE (procuration donnée à Dominique BERNARD), Jamel YANTOUR.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 15

Nombre de procurations : 3

Nombre de suffrages exprimés : 18

Date de la convocation : 14 mars 2025

Jean-Marc MICHON a été nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique en mairie le jeudi 27 mars 2025 à 20h00 pour traiter l'ordre du jour ci-dessous.

\*\*\*\*

Le compte-rendu de la réunion du 20 février 2025 ne fait l'objet d'aucune remarque. Après être signé par la secrétaire de séance et M. le Maire, il sera diffusé sur le site de la commune.

\*\*\*\*

**1°) Finances : le compte de gestion et le compte administratif sont transformés en 1 seul document, le CFU (Compte financier unique) validé par le trésorier du service de gestion comptable de BOURG-EN-BRESSE, puis par le conseil municipal.**

→ Le CFU 2024 laisse apparaître les résultats suivants :

**EXECUTION DU BUDGET 2024**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRE	MONTANT	CHAPITRE	MONTANT
11 Charges à caractère général	358 835.85 €	013 Atténuation de charges	33 732.64 €
12 Charges de personnel	493 417.76 €	70 Prdts services, domaine, ventes	171 098.75 €
65 Autres charges de gestion courante	250 864.43 €	73 Impôts et taxes	237 268.64 €
66 Charges financières	19 634.45 €	731 Fiscalité locale	589 745.00 €
67 Charges exceptionnelles	132.30 €	74 Dotations et participations	162 673.83 €
68 Dotations aux amortissements	1 920.00 €	75 Autres prdts de gestion courants	206 717.84 €
		76 Produits financiers	3 690.00 €
		77 Prdts exceptionnels	145 780.33 €

Dépenses réelles		Recettes réelles	
42 Opérations d'ordre	153 777.84 €	042 Opérations d'ordre	5 900.00 €
Dépenses d'ordre	153 777.84 €	Recettes d'ordre	5 900.00 €
<b>Dépenses de fonctionnement (a)</b>	<b>1 278 582.63€</b>	<b>Recettes de fonctionnement (b)</b>	<b>1 556 607.03€</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRE	MONTANT	CHAPITRE	MONTANT
2 Dépenses d'équipement (cf op)	411 367.12 €	10 Dotations et fonds divers	117 071.80 €
20 Immobilisations incorporelles	10 163.70 €	1068 Excédent de fonctionnement	37 389.07 €
21 Immobilisations corporelles	16 638.00 €	13 Subvention d'investissement	25 898.53 €
16 Emprunts	68 721.94 €		
26 Participations	1 130.00 €		
Dépenses réelles		Recettes réelles	
04			
0 Opérations d'ordre	5 900.00 €	040 Opérations d'ordre	153 777.84 €
04			
1 Opérations patrimoniales	185 243.00 €	041 Opérations patrimoniales	185 243.00 €
Dépenses d'ordre	191 143.00 €	Recettes d'ordre	339 020.84 €
<b>Dépenses d'investissement (f)</b>	<b>699 163.76 €</b>	<b>Recettes d'investissement (g)</b>	<b>519 380.24 €</b>
Restes à réaliser en dépenses (l)	24 288.00 €	Restes à réaliser en recettes (m)	59 822.00 €

Opérations :

Op 15	Pompiers	3 661,49€	Vêtements
Op 156	Salle polyvalente	23 620,29€	Piano, mat sono, chariot
Op 160	CME	4 800,00€	Fresque
Op 163	Matériel divers	54 698,06€	Table pour lavoir, faucheuse, souffleur, épareuse...
Op 168	Matériel scolaire	6 365,17€	Tableau, aspirateur, tabourets, draisiennes...
Op 174	Voirie	29 999,04€	Route du Saix, quart d'Avard, Prairie, rues...
Op 175	Toilettes publiques	33 747,38€	Derrière salle polyvalente
Op 183	Illuminations	2 924,89€	
Op 184	Centre village	181 722,03€	Mode doux
Op 190	Boulangerie	69828,77€	Travaux de rénovation
	TOTAL	411 367,12€	

Résultat de l'exercice 2024

Dépenses de fonctionnement(a)	1 278 582,63€	Dépenses d'investissement(f)	699 163,76€
Recettes de fonctionnement(b)	1 556 607,03€	Recettes d'investissement(g)	519 380,24€
Résultat d'exécution (c=b-a)	278 024,40€	Résultat d'exécution(h=g-f)	-179 783,52€
Reprise résultat 2023 reporté(d)	448 750,11€	Reprise résultat 2023 reporté(i)	-26 690,69€
Résultat de fonct. (e=c+d)	726 774,51€	Résultat d'investissement(j=h+i)	-206 474,21€
Résultat de clôture(k=e+j)	520 300,30€		
Restes à réaliser	35 534,00€		
RESULTAT 2024	555 834,30€		

Après son exposé, le Maire est sorti de la salle et le conseil municipal, à l'unanimité, valide le CFU du budget de la commune pour l'exercice 2024.

### → Affectation des résultats

Le résultat de clôture de 555 834,30€ sera reporté à l'article 002 du budget principal 2025.

Seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement).

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat proposée par la commission des finances.

### 2°) Finances : vote des taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) pour 2025.

Au vu de la perspective budgétaire 2025, la commission des finances, réunie le 12 février 2025 proposait de maintenir les taux en vigueur en 2024.

Les taux appliqués en 2024 étaient :

- taxe foncière (sur le bâti) 28,48%
- taxe foncière (sur le non bâti) 48,48%
- THRS 13,65%

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la proposition de la commission des finances quant au maintien de ces taux pour 2025.

### 3°) Finances : vote du budget primitif 2025

#### I - La section de fonctionnement

##### Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

##### Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent :

- aux impôts locaux,
- aux dotations de l'Etat,
- à la dotation communautaire,
- à la facturation des services périscolaires (cantine, garderie, NAP),
- au remboursement par la Commune de La Tranclière (membre du RPI) d'une partie du coût de fonctionnement des agents de service,
- les loyers des commerces (local de tatouage, local de coiffure et local de la Chapelle).
- Les locations de la salle polyvalente.

Les dépenses de fonctionnement correspondent :

- à l'entretien des bâtiments communaux,
- aux charges d'électricité, gaz, carburant,
- aux achats de matières premières et de fournitures,
- aux prestations de services (contrat MAINAUD pour l'entretien des espaces verts, RPC pour la fourniture des repas de la cantine, les contrats des intervenants pour les NAP...),
- à la masse salariale,
- aux indemnités versées aux élus,
- aux subventions versées aux associations et aux contributions versées à divers organismes (SIEA)
- aux intérêts d'emprunts.

Le montant prévisionnel pour la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes pour l'année 2025 à 1 750 844,30 € et se décompose comme suit :

	nature	prévu en 2024	Réalisé en 2024	Prévu en 2025
<b>DEPENSES</b>	charges à caractère général (011) <i>(eau, électricité, téléphone, carburant, affranchissement, contrats de maintenance divers...)</i>	384 025,00 €	358 835,85	386 920,00€
	charges de personnel (012)	521 000,00 €	493 417,76€	521 000,00€
	autres charges gestion courante (65) <i>(indemnités élus, contributions diverses, Eclairage public, sub assoc.)</i>	389 855,39 €	250 864,43€	188 860,00€
	charges financières (66)	19 635,00 €	19 634,45€	18 500,00€
	Charges spécifiques (titres annulés) (67)	132,30€	132,30€	100,00€
	dotation aux provisions (68)	7 243,31 €	1 920,00€	5 323,00€
	Opérations d'ordre (042)		153 777,84€	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 321 891,00 €</b>	<b>1 278 582,63€</b>	<b>1 120 703,00€</b>
	Opérations d'ordre entre section			
	Virement à la section d'investissement (023)	467 699,11 €	467 699,11€	630 141,30€
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 789 590,11 €</b>	<b>1 746 281,74€</b>	<b>1 750 844,30€</b>	

<b>RECETTES</b>	Excédent année antérieure (002)	448 750,11 €	448 750,11€	555 834,30€
	atténuation de charges (013) <i>(remboursement absences personnel)</i>	30 000,00 €	33 732,64€	18 000,00€
	produits des services (70) <i>(cantine, garderie, TAP, RODP ...)</i>	173 350,00 €	171 098,75€	170 900,00€
	impôts et taxes (73)	801 000,00 €	827 013,64€	810 800,00€
	dotations et participations (74)	141 740,00 €	162 673,83€	137 610,00€
	autres produits de gestion courante (75) <i>(location des commerces et salle po)</i>	194 750,00 €	206 717,84€	48 000,00€
	Produits financiers (intérêts CAT) (76)		3 690,00€	9 200,00€
	Produits spécifiques (Cessions) (77)		145 780,33€	500,00€
	Opérations d'ordre		5 900,00€	
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 789 590,11 €</b>	<b>2 005 357,14€</b>	<b>1 750 844,30€</b>

#### Les dotations de l'Etat

La DGF attendue de l'Etat est annoncée à 36 000 € et la Dotation de Solidarité Rurale à 25 000,00 €.

## II - La section d'investissement

### Généralités

La section d'investissement est liée aux projets de la Commune à long ou moyen terme.

Elle regroupe :

↳ Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, de biens immobiliers tels que des terrains, d'études et de travaux ;

↳ Les recettes dites patrimoniales telles que celles perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement), le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) perçu sur les investissements réalisés 2

ans auparavant ainsi que les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets (DETR, DSIL, CD01, GBA, LEADER...).

## Vue d'ensemble de la section d'investissement :

### 1°) DEPENSES

Détail des opérations ou projets	Prévu en 2024	Réalisé en 2024	Prévu en 2025
001 Solde d'exécution d'invest. reporté	26 690,69€	26 690,69€	206 474,21 €
1641 remboursement des emprunts (capital)	68 922,00 €		70 017,00 €
202 documents d'urbanisme	15 400,00 €	10 163,70 €	14 000,00 €
Autres immo corporelles non affectées	294 650,60€	104 131,49 €	35 600,00€
Opération 15 « pompiers »	4 000,00€	3 661,49€	1 500,00€
Opération 156 « salle po »	33 000,00€	23 620,29€	7 000,00€
Opération 160 « Conseil Municipal d'Enfant »	4 800,00€	4 800,00€	3 000,00€
Opération 163 « matériel divers »	55 000,00€	54 698,06€	14 000,00€
Opération 168 « matériel scolaire »	10 000,00€	6 365,17€	12 000,00€
Opération 174 « divers travaux voirie »	37 691,20€	29 999,04€	44 648,30€
Opération 175 « installations publiques »	35 000,00€	33 747,38€	
Opération 180 « travaux école »	130 000,00€	0,00€	1 010 000,00€
Opération 183 « illuminations »	5 000,00€	2 924,84€	1 000,00€
Opération 184 « centre village »	182 000,00€	181 722,03€	70 485,00€
Opération 190 « Boulangerie »	78 000,00€	69 828,77€	56 803,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>980 154,49 €</b>	<b>725 854,45 €</b>	<b>1 546 527,51 €</b>

#### Détail des projets par opération :

Opération 156 : parquet et dispositif de sécurité

Opération 163 : Horloge de la Chapelle, tableau d'affichage numérique...

Opération 168 : Lave-linge, sèche-linge, ordinateurs école...

Opération 174 : Lavoir route de Donsonnas, plateau carrefour Le Certinois, fossé Chambard...

Opération 184 : chemin du bois de la Tailla pour desservir le pôle multi-services

Opération 190 : travaux de métallerie, acquisition du garage, factures plomberie et chauffage, travaux sur façade...

### 2°) RECETTES

Prévisions	Prévu en 2024	Réalisé en 2024	Prévu en 2025
021- Virement de la section d'investissement	467 699,11€	467 699,11€	630 141,30€
024- produits des cessions (vente terrain)	136 999,31 €	148 453,84 €	60 000,00€
042- Amortissements	5 324,00€	5 324,00€	5 324,00€
041- opérations patrimoniales	185 243,00€	185 243,00€	
10222- FCTVA	94 000,00 €	94 873,50 €	21 300,00€
10226- taxe d'aménagement	20 000,00 €	22 198.30 €	15 000,00€
1068- Excédents de fonctionnement	37 389,07 €	37 389,07 €	170 940,21€
1313- subvention Plan vélo CD01	13 000,00 €	5 472,00€	8 208,00€
1327- subvention européenne LEADER	16 000,00 €	16 039,03€	45 000,00€
1323- subvention pour archivage CD01	4 500,00 €	4 387,50€	
DETR (ETAT) toilettes publiques salle po			6 614,00€
GBA attribution compensation aires de jeux			25 000,00€

GBA dernier commerce			30 000,00€
SIEA subvention installation borne de recharge			30 000,00€
DETR (ETAT) Travaux de l'école			151 000,00€
REGION Travaux de l'école			70 000,00€
CD01 Travaux de l'école			118 000,00€
GBA PET2 Travaux de l'école			160 000,00€
<b>TOTAUX</b>	<b>980 154,49€</b>	<b>987 079,35 €</b>	<b>1 546 527,51 €</b>

#### Etat de la dette

Le capital restant dû de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2025 sur le budget principal s'élève à 1 038 414,67 €. Le montant des annuités pour 2025 s'élève à 88 356,39 € soit 18 340,20 € d'intérêts et 70 016,19 € de capital.

#### Montant des annuités pour les 5 ans à venir :

Année	Dette en capital au 1 <sup>er</sup> /01	Annuités à payer pour l'exercice	Dont	
			Intérêts	Amortissement
2025	1 038 414,67€	88 356,39€	18 340,20€	70 016,19€
2026	967 922,84€	78 413,05€	17 048,58€	61 364,47€
2027	906 074,43€	68 469,71€	16 063,05€	52 406,66€
2028	853 175,41€	68 469,72€	15 143,05€	53 326,67€
2029	799 347,81€	68 469,71€	14 206,89€	54 262,82€

L'encours de la dette / habitant est de 670€.

La capacité d'autofinancement brute (CAF) représente l'excédent de fonctionnement utilisable pour financer les dépenses d'investissement, soit 285 267€ (produits réels diminués des charges réelles).

#### Effectifs de la collectivité

La commune emploie 12 agents permanents

grade ou emplois	catégories	temps complet	temps non complet
<i>filière administrative</i>	C	2	
<i>filière technique</i>	C	4	6

Les charges de personnel prévues pour l'année 2025 s'élèvent à 521 000,00 €.

Il est à noter que l'agent en fin de droit depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024, et toujours en arrêt longue maladie, est indemnisé par la commune, en  $\frac{1}{2}$  traitement jusqu'à ce que la CNRACL statue sur sa demande de mise à la retraite anticipée pour raison de santé et l'indemnise.

Le conseil municipal, après le débat, à l'unanimité, vote le budget 2025 proposé par la commission des finances.

#### 4°) Programme de L'ONF

Le plan forestier de 2024 prévoyait des travaux sur nos parcelles de bois : nettoyage, abattage... Les sommes sont prévues au budget. Des recettes seront reçues de la vente des bois, début 2026.

#### 5°) Questions diverses

- Un agent intérimaire remplace notre agent en arrêt de travail.
- 6 ordinateurs de l'école vont être achetés, ils étaient en location jusqu'à maintenant.
- La lutte contre le moustique-tigre : Plan d'action prêt à être mis en place ; réunion publique prévue le 15 avril à 19h à la salle polyvalente

- Un agent remplace notre agent de la cantine en arrêt maladie.
- Une matinée de dédicace à la bibliothèque est prévue le samedi 12 avril par Mme Gindre qui a écrit un livre.
- La cérémonie du 8 mai se déroulera à 10h, des reportages sur 2 résistants certinois morts pour la France seront présentés.
- Le nettoyage de printemps a attiré moins de monde que l'année dernière, les chasseurs étaient bien représentés.
- Il reste 2 séances de goûters pour le CCAS, le budget a été voté.
- Le fleurissement est en cours, moins de fleurs annuelles, plus de fleurs pérennes, autour du 15 mai.
- Le bulletin devra être terminé fin décembre, période pré-électorale oblige. Les articles seront faits au fur et à mesure des manifestations.
- Le feu d'artifice aura lieu le 12 juillet avec une buvette tenue par les pompiers, avec une animation.
- Un repas sera organisé par la commune dans la cour du château Genoud pour la population (Inauguration du lavoir, location de jeux en bois, paëlla, fromage et tarte pour 20€ par adulte, 10€ par enfant, animation musicale...)
- Samedi 29 mars à 9h en mairie, réunion commission travaux.
- L'épicerie : Après avoir posté une annonce sur « SOS village sur TF1.fr », 4 candidats se sont présentés. Fin avril, le choix sera fait pour prévoir une ouverture en septembre.
- La micro-crèche : rencontre avec une jeune très intéressée par un projet de crèche privée. L'ADMR ne viendra que dans un cadre d'un PSU en totalité.
- L'appel d'offre pour le PC de l'école est lancé : parution le 28 mars sur La Voix de l'Ain.
- Le PLU : L'étude environnementale a pris du retard. Le PLU sera arrêté lors d'une séance du conseil municipal fin avril.
- Le vendredi 1<sup>er</sup> août, le tour de France féminin passera par Certines. La route sera fermée 1h30 avant le passage, en début d'après-midi.
- Radio B propose de mettre leurs équipes en résidence une semaine dans la commune, courant mai, autour d'un thème choisi : le sport.
- 3 élus sont allés visiter une entreprise certinoise qui fabrique des cuves pour les fromageries EURO TANDEM.

☞ Séance levée à 22h20 ☞  
°° 0 °°

Prochaines réunions :

Mardi 29 avril 2025 (PLU)

Jeudi 22 mai 2025

Jeudi 3 juillet

Fait à Certines, le 29 avril 2025

Le Maire, Denis TAVEL

Le secrétaire de séance, Jean-Marc MICHON


